

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 13 Présent : 10 Procuration : 1 Votants : 11 Pour : 10 Contre : 1 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-trois, le 15 mars Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme TAVERNIER Marie -Laure <u>Date de convocation</u> : 9 mars 2023
<u>Réf</u> : 2318 <u>Objet</u> : MOE Maison des assistantes maternelles	<u>Présents</u> : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - - Mme MCQUADE Alisha - Mme MICHAUD Sonia M. COCCOZ Patrick - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Carole <u>Absents ou excusés</u> : M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent - Mme SIBIL Christine <u>Procuration</u> : M. BRAIZE Richard à M. MUFFAT Michel

Madame MICHAUD Carole propose au conseil dans le cadre du projet de construction d'une maison des assistantes maternelle, près de l'école, après consultation de retenir l'offre de l'entreprise CAAZ Architecture de Grenoble, pour la maîtrise d'oeuvre de cette construction, qui se classe première sur la base des critères de l'appel d'offre en procédure adaptée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** l'offre de CAAZ architecture, pour la maîtrise d'oeuvre de la réalisation d'une maison des assistantes maternelles

TITULAIRE	PRIX HT
CAAZ	70 850.00 €

* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire de séance
Mme TAVERNIER Marie -Laure



Le Maire
DENNE Jean - Claude



Montriond le, 16 mars 2023
Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire